

En guise de conclusion, un quizz!

Règles du jeu : durée estimée 15 min

Objectif : Alimenter et préciser le travail de révision du SCoT en particulier sur les polarités, les objectifs démographiques, et le maintien de constructions de logements, d'accueil d'entreprises...

Modalités : Recueil de tendances des avis

Comment répondre ? chaque participant a 3 cartons de couleur qu'il devra lever en fonction des questions posées.



D'accord



*Partiellement
d'accord*



*Pas
d'accord*

En guise de conclusion, un quizz!

Réponse à carton levé

**A quel titre est-ce que vous êtes
venus ce soir? Êtes-vous ...**

Elu du Pays Sud Toulousain ?

Elu partenaire du SCoT?

Technicien Partenaire Public Associé élargi?

Professionnel de l'aménagement?

Représentant d'association?

Citoyen?



D'accord

45
1 (H. Lefebvre)
3
3
1
9

En guise de conclusion, un quizz!

Quels choix pour un urbanisme plus sobre?

1- La sobriété foncière et capacités à agir



D'accord Partiellement d'accord Pas d'accord

Selon vous, est-ce que la sobriété foncière ou l'objectif Zéro Artificialisation nette/ ZAN à 2050 est :

- une contrainte irréaliste?
- une opportunité de questionner le modèle d'aménagement?

+	+++	++
+++	+	+

Pensez-vous que l'accueil de nouveaux habitants des communes soit plutôt :

- positif ?
- négatif ?
- maîtrisé ?
- incontrôlé ?

+++	+	
	++	++
+	+++	+
+	++	++

Pensez-vous que l'accueil de nouvelles activités économiques des communes soit plutôt :

- positif ?
- négatif ?
- maîtrisé ?
- incontrôlé ?

+++		
+	+	+++
	+++	++
+	++	++

En guise de conclusion, un quizz!

Quels choix pour un urbanisme plus sobre?

2- La densité de demain

Le SCoT devrait hyper-densifier les communes majeures (polarités) pour privilégier des densités moindres (plus acceptables) dans les autres communes et maintenir un haut niveau d'accueil de population ?

Le SCoT devrait maintenir le développement de l'habitat pavillonnaire en réduisant la taille des parcelles ?

Le SCoT devrait privilégier les petits collectifs pour permettre une diversité d'habitat ?



D'accord

Partiellement
d'accord

Pas
d'accord

	D'accord	Partiellement d'accord	Pas d'accord
D'accord	+	++	+++
Partiellement d'accord		++	++
Pas d'accord	+++	+	+

En guise de conclusion, un quizz!

Quels choix pour un urbanisme plus sobre?



D'accord

*Partiellement
d'accord*

*Pas
d'accord*

3- Maîtrise du foncier économique

Pensez-vous que le SCoT doive refuser le développement de tous les types de commerces en dehors des centres-bourgs?

Pensez-vous que le SCoT doive refuser le développement des activités économiques à forte(s) nuisance(s) dans les périphéries ?

Pensez-vous que le SCoT doive conditionner les extensions de zones d'activités et commerces hors du centre-bourg à une certaine densité et une certaine qualité urbaines ?

Est-ce que d'après vous, la réduction de consommation foncière doit s'appliquer pour l'économie de la même manière que pour l'habitat dans le SCoT ?

+++	++	+
/	/	/
+++	+	+
+++	++	++

En guise de conclusion, un quizz!

Quels choix pour un urbanisme plus sobre?



D'accord

*Partiellement
d'accord*

*Pas
d'accord*

4- Typologies de production de logements

Le SCoT devrait prévoir des objectifs ambitieux en matière de réorganisation de la typologie des logements dans les centres-bourgs et les grandes bâtisses type fermes (augmentation des petits logements) ?

Le SCoT devrait définir un objectif ambitieux de production de logements locatifs afin de lutter contre la spéculation foncière à venir due au ZAN et faciliter le parcours résidentiel (adapté à tous les besoins de la vie) ?

Le SCoT devrait conditionner les prochaines extensions urbaines type lotissement et zones d'activités à l'amélioration de la qualité des espaces et services publics et à l'augmentation de la compacité des bâtiments ?

+++	+	+
+++		
+++	+	



En guise de conclusion, un quizz!

Quels choix pour une organisation du territoire sobre?

5- Prise en compte des ressources limitées du territoire (eau potable, équipements, foncier agricole, naturel et forestier, biodiversité...)

D'après vos connaissances quant aux ressources actuelles et futures (changement climatique et d'érosion de la biodiversité), les capacités d'accueil du territoire vous semblent-elles :

- Fortes?
- Moyennes?
- Faibles ?

En conséquence, le SCoT devrait :

- Adapter les objectifs d'accueil aux capacités du territoire strictement quitte à arrêter le développement de certaines communes ?
- Définir des objectifs d'amélioration des capacités du territoire (dès que cela est possible) en priorisant certaines communes ?



++	++	+
++	++	+
+		+++

+	+	+++
/	/	/
++	+++	++

En guise de conclusion, un quizz!

Quels choix pour une organisation du territoire sobre?



6- Prise en compte des mobilités/ Gaz à Effet de Serre

Dans la définition de la nouvelle organisation territoriale, est-ce que le SCoT devrait

- favoriser la diminution des trajets en construisant de nouveaux services et équipements partout là où ils manquent ?
- ou est-ce qu'il devrait renforcer les services et équipements qui existent déjà et en faire des sites prioritaires de développement des transports en commun ?



++	++	+
+++	+	

Le SCoT devrait développer des cheminements piétons, les pistes cyclables et les mobilités collectives en priorisant les centre-bourg et les zones d'emplois ?

+++	+	
-----	---	--

En guise de conclusion, un quizz!

Quels choix pour une organisation du territoire sobre?

7- Changement de modèle d'aménagement

Selon vous afin de s'adapter au mieux à l'impératif de sobriété foncière, quelle devrait être la trajectoire de dynamique démographique et économique :

- accroître la tendance actuelle d'accueil?
- maintenir la dynamique?
- ou inverser la tendance ?



D'accord



*Partiellement
d'accord*



*Pas
d'accord*

	++	+++
+++	++	+
++	+	+++

La suite...

En guise de compte-rendu : la présentation et le résultats du quizz

Seront disponibles sur le site du Pays Sud Toulousain, à la page aménagement du territoire – révision du SCoT

La suite de la révision jusqu'à l'arrêt du SCoT prévu en 2023

Des propositions d'organisation du territoire et d'objectifs de densité et d'accueil des populations et activités seront présentées aux communes dans les prochaines semaines

A noter, les prochaines conférences-débats et concertation

2

Quelles ambitions pour la qualité architecturale et paysagère de nos communes ?

Vendredi 26 mai 14h-17h- salle du Bois de Castres à Carbonne

3

Quelles ambitions sur la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables de nos communes ?

Vendredi 02 juin 14h-17h- Maison Garonne à Cazères

4

Quelles ambitions sur le commerce, l'artisanat et la logistique pour nos communes ?

Vendredi 09 juin 14h-17h – Salle des fêtes de Grépiac

Des assises de territoire sont prévues en octobre/ novembre 2023 afin de clôturer la concertation des élus sur la révision du SCoT

Merci à vous !

pays
sud
TOULOUSAIN

